



SE
CONNECTER



CRÉER UN
COMPTE

MAISON DE LA PAIX ET DES ANCIENS COMBATTANTS



Située en plein centre-ville, dédiée aux associations et composée de 11 salles mutualisées, cette salle offre aux associations de nombreuses possibilités pour l'organisation de leurs réunions, Assemblées Générales, permanences régulières etc.

Quelle est la composition de la Maison de la Paix et des Anciens Combattants ?

Les locaux sont constitués de 11 salles mutualisées :

- ▶ 3 salles au RDC, dont la Salle Paul Forge réservée aux Anciens Combattants
- ▶ 4 salles au 1er étage
- ▶ 4 salles au 2ème étage

Qui peut réserver la Maison de la Paix et des Anciens Combattants ?

Uniquement les associations roannaises peuvent réserver cet équipement.

Quels sont les horaires d'ouverture et de fermeture de la salle ?

La Maison des Anciens Combattants est ouverte du lundi au samedi de 8h à 23h30. Le bâtiment est fermé les 24 et 31 décembre et tous les jours fériés.

Quel est le coût de la mise à disposition de la Maison de la Paix et des Anciens Combattants ?

La mise à disposition de cet équipement est gratuite. Le règlement intérieur de la salle est disponible en téléchargement.

Quelle est l'adresse de la Maison de la Paix et des Anciens Combattants ?

La Maison de la Paix et des Anciens Combattants se situe au 18 rue de Cadore.

● TÉLÉCHARGER

MAISON DE LA PAIX ET DES ANCIENS COMBATTANTS

▶ RÈGLEMENT - MAISON DE LA PAIX ET DES ANCIENS COMBATTANTS

SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
BP 90512 - 42328 ROANNE CEDEX

VILLE
PLACE DE
BP 90512 - 4

DU LUNDI AU JEUDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 DU LUNDI AU JEUDI

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser